

PRO-MIX HP AVEC

BIOFONGICIDE



PROFESSIONNEL

SUBSTRAT DE HAUTE POROSITÉ AVEC
BIOFONGICIDE POUR LA CULTURE DE PLANTES
ORNEMENTALES ET DE LÉGUMES EN SERRES

COMMERCIAL

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

SENSIBILISANT POTENTIEL

ATTENTION- IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

Voir les précautions additionnelles au dos de l'emballage

107 L

(3.8 pi cu) Comprimé

GARANTIE:

Bacillus subtilis MBI 600 (contient au moins 1×10^7 de bactérie souche par litre de substrat) . . . 0,001%

N° D'HOMOLOGATION : 28705

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

NUMÉRO DE LOT ET DATE DE FABRICATION: voir le côté du ballot

Premier Horticulture ltée

1, avenue Premier, Rivière-du-Loup (Québec) Canada G5R 6C1 Téléphone: 418-862-6356 www.premierhort.com

PROFESSIONNEL

PRO-MIX HP AVEC BIOFONGICIDE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

PRO-MIX HP avec Biofongicide, qui contient le Biofongicide SUBTILEX® (ingrédient actif *Bacillus subtilis* MBI 600), réduit la fonte de semis et les maladies racinaires causées par *Pythium* spp. aux légumes de repiquage et aux plantes ornementales de serre. La bactérie, *Bacillus subtilis* MBI 600, colonise les systèmes racinaires en développement et réprime le *Pythium* spp.

PRO-MIX HP avec Biofongicide est un substrat de « Haute porosité » à base de tourbe destiné aux professionnels et conçu pour la culture d'une grande variété de plantes horticoles. La porosité élevée et la légèreté du PRO-MIX HP avec Biofongicide procurent les conditions de croissance nécessaires à l'établissement des plants, particulièrement lorsque les conditions de croissance requièrent un substrat aéré qui se draine rapidement. Idéal à utiliser lorsque les conditions lumineuses sont faibles, pour la propagation des boutures ou pour les plantes sensibles aux excès d'eau.

Pour obtenir du soutien technique et pour recevoir de l'information concernant la compatibilité des plantes et les lignes directrices sur les plantes cultivées, contacter les **SERVICES TECHNIQUES PREMIER – Canada : 1-800-667-5366**.

MODE D'EMPLOI

Ne pas appliquer le produit de façon à ce qu'il soit mis en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, de façon directe ou par la dérive. Seules les personnes portant les équipements de protection individuelle adéquats peuvent se trouver dans la zone d'application.

PRÉPARATION

Ouvrir l'emballage au moment de transplanter ou d'empoter. Les tables d'empotage et l'équipement doivent se trouver dans une zone propre exempte de mauvaises herbes. Ajouter de l'eau au PRO-MIX HP avec Biofongicide jusqu'à ce que le substrat soit légèrement humide au toucher. Transplanter les boutures, les mottes, les plantules, etc. dans le substrat humidifié en prenant soin de ne pas comprimer le PRO-MIX HP avec Biofongicide. **NE PAS COMPACTER**. Transférer les plateaux ou les contenants dans un endroit approprié pour la croissance et maintenir l'air et le substrat à une température favorisant la croissance de l'espèce végétale cultivée. PRO-MIX HP avec Biofongicide doit être utilisé uniquement dans des environnements de culture protégés (p. ex. en serre). Il ne doit pas être utilisé dans des environnements non protégés (p. ex. des pépinières non confinées ou des ombrières).

FERTILISATION

Le développement initial des plantes se produira sans qu'il n'y ait de fertilisation immédiate.

Afin d'assurer que les plantes reçoivent les éléments nutritifs adéquats, il est essentiel d'amorcer le programme de fertilisation lors de l'émergence des premières vraies feuilles. Le programme sélectionné devrait convenir aux espèces cultivées, au stade de développement ainsi qu'à la teneur en éléments nutritifs de l'eau. Il est recommandé d'analyser de façon régulière les niveaux d'éléments nutritifs du substrat ainsi que le tissu végétal, et ce, tout au long du cycle de production afin de s'assurer que les plantes reçoivent les éléments nutritifs appropriés.

RÉGIE D'ARROSAGE

Un des éléments clé de la culture des plantes horticoles est la régie d'arrosage. Lorsque les plantes ont besoin d'eau, irriguer la culture tôt dans la journée. Ceci favorisera le séchage du feuillage de la plante et de la surface du substrat de culture. De plus, la température du substrat pourra ainsi atteindre un niveau normal pour la soirée. Arroser complètement et uniformément le substrat jusqu'à ce que l'eau dégoutte sous les pots afin de prévenir l'accumulation de sel et assurer un mouillage et un séchage des contenants uniforme à travers la culture.

INFORMATION SUR L'APPLICATION

- Utiliser PRO-MIX HP avec Biofongicide tel qu'il se trouve dans l'emballage. Ajouter de l'eau afin de l'humidifier.
 - Utiliser ce substrat pour les plantes nécessitant un pH de croissance se situant entre 5.0 et 7.0.
 - Arroser suffisamment pour permettre un mouillage uniforme du substrat après la transplantation, lors du transfert dans la serre.
 - Ne pas ajouter d'engrais lors de l'ensemencement.
 - Ne pas stériliser ou pasteuriser le PRO-MIX HP avec Biofongicide.
 - Ne pas entreposer les substrats de culture humides puisque le pH aura tendance à grimper suite à l'activation de la chaux.
 - Entreposer les produits dans des sacs scellés afin d'éviter tout contact potentiel avec l'eau, les agents pathogènes, les pesticides et les mauvaises herbes.
 - Les pesticides et les régulateurs de croissance chimiques peuvent être utilisés en association avec le PRO-MIX HP avec Biofongicide. Ils offriront une protection additionnelle tout au long de la saison de croissance.
-

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut causer une sensibilisation. Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer la poussière. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes ainsi que des gants imperméables lors de la manipulation ou du mélange/chargement du produit et durant toutes les activités de nettoyage et de réparation. Un masque anti-poussières ainsi que des lunettes de sécurité doivent également être portés lorsque les sacs sont ouverts et/ou lorsque les machines à repoter sont remplies. Ne pas entrer ou laisser des travailleurs entrer dans des zones où est réalisé ce type d'activités pendant la période de délai de sécurité de 4 heures après traitement, à moins de porter les équipements de protection individuelle appropriés, y compris une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, des gants imperméables, un masque anti-poussières et des lunettes de sécurité. Bien se laver à l'eau

savonneuse après avoir manipulé le produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :

NE PAS contaminer l'eau d'irrigation ou l'alimentation en eau potable ou les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. ÉVITER que des effluents ou du ruissellement provenant des serres, et contenant ce produit, entrent en contact avec les lacs, les cours d'eau, les étangs ou toute autre source d'eau. Pour obtenir des conseils, contacter l'organisme provincial de réglementation.

Recommandations de sécurité pour l'utilisateur : Les utilisateurs devraient se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser des produits du tabac ou les toilettes.

PREMIERS SOINS

Ingestion :	Bien rincer la bouche et la gorge avec une importante quantité d'eau. Ne pas provoquer de vomissements.
Contact avec la peau et les vêtements :	Retirer les vêtements contaminés. Laver avec une quantité abondante d'eau et du savon.
Inhalation :	Aller vers une source d'air frais.
Contact avec les yeux :	Maintenir l'oeil ouvert et rincer lentement et doucement avec de l'eau. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, puis continuer de rincer l'oeil.
Général :	Consulter immédiatement un médecin s'il y a irritation ou des signes de toxicité persistants ou graves. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit sec à l'abri de l'ensoleillement direct. Le produit devrait être utilisé dans les 9 mois suivant la date de fabrication. Afin d'éviter la contamination, entreposer le produit loin des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable, qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant:

- 1 Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Éliminer l'eau de rinçage selon les exigences provinciales.
- 2 Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

GARANTIE DE QUALITÉ

PREMIER HORTICULTURE s'engage à offrir des produits de qualité. Si pour quelque raison que ce soit vous n'êtes pas entièrement satisfait de la qualité de ce produit, vous pouvez rapporter cet emballage au vendeur et PREMIER HORTICULTURE garantit son remplacement ou le remboursement de son prix d'achat, selon votre choix. Tel qu'il est habituellement le cas pour des produits similaires, tout autre recours ou responsabilité pour dommages directs ou indirects, ainsi que toute autre garantie de tout genre, incluant les garanties implicites concernant la valeur commerciale et l'adéquation du produit à une utilisation particulière, sont exclus.

**VEUILLEZ RECYCLER
PRODUIT DU CANADA**

Subtilex® est une marque déposée de Becker Underwood, Inc. et la souche de *Bacillus subtilis* est un produit appartenant à Becker Underwood, Inc.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))